

Département de la Drôme Arrondissement de Nyons Commune de Roynac		EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROYNAC			
<u>Date de convocation</u> : 21 août 2025		L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit août à vingt heures trente, Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Valérie ARNAVON, Maire.			
<u>Convocation affichée le</u> : 21 août 2025					
<u>Nombre de conseillers</u> :		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
En exercice : 10		ARNAVON Valérie	OUI		
Quorum : 6		LEBORNE Bernard	OUI		
Présents : 8		CROZIER Claudine	OUI		
Représentés : 0		COUTELIER Richard	OUI		
Votants : 8		EHRHARD Philippe	OUI		
		GALLAS Michel	OUI		
<u>Secrétaire de séance</u> :		GAYET Emmanuel		OUI	
Claudine CROZIER		LLABRES Pierre-Alexandre		OUI	
		MORETTO Alfred	OUI		
		VERNET Emilie	OUI		

2025	-06	-02	Réhabilitation de la salle des fêtes – SDED Subvention aux travaux d'économie d'énergie
-------------	------------	------------	---

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixent le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Énergie (AODE), Territoire d'énergie Drôme - SDED a adopté, en Comité Syndical du 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Energétique.

Par délibération du 11 avril 2025, la commune de Roynac adhère à cette compétence, lui donnant notamment accès :

- À un conseil technique pour préconiser les travaux de performance énergétique les mieux adaptés à un bâtiment donné,
- À une aide aux dépenses répondant aux critères des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Selon le caractère prioritaire ou complémentaire des actions envisagées, le taux de l'aide est de 50 % ou de 20 % de la dépense éligible présentée par la collectivité, dans la limite d'un cumul d'aides maximum de 50 000 € sur une période de trois années civiles glissantes

En contrepartie, dans le cadre du dispositif national des Certificats d'économies d'énergie (CEE) Territoire d'énergie Drôme - SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

La commune de Roynac projette des travaux sur le bâtiment de la salle des fêtes, consistant notamment à :

- Menuiseries extérieures,
- Isolation thermique,
- Electricité (luminaires)
- Chauffage.

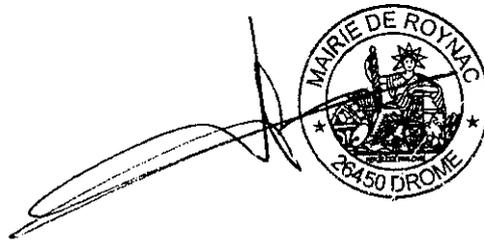
Le montant global estimatif de l'opération s'élève à 169 750 € HT.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Maire à solliciter auprès de Territoire d'énergie Drôme – SDED une aide financière de 20 % à 50 % du montant HT des travaux d'économies d'énergie inclus à l'opération de Réhabilitation de la salle des fêtes.
- De céder à Territoire d'énergie Drôme - SDED les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) qui seront issus des travaux réalisés.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Valérie ARNAVON**

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Valérie Arnavon', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE ROYNAC' at the top and '26450 DROME' at the bottom, with a central emblem featuring a figure on horseback.